

	<p><b>AVIS de Publicité n°2025/29</b></p> <p><b>GRAND PORT MARITIME DE LA REUNION</b></p> <p><b>Commune du PORT</b></p> <p><b>DISPONIBLE :</b> 87 m<sup>2</sup> de bâtiment – Hall B</p> <p><b>Activité Pressentie :</b> Avitaillement de pêche</p> <p><b>Site du Port OUEST de PORT REUNION</b></p>
<b>Surface foncière/ immobilière et Disponibilité</b>	<b>Particularités du site/ Réseaux</b>
Surface totale à développer : <b>87 m<sup>2</sup> de bâtiment</b> Pas de division parcellaire possible Disponibilité pour aménagement : à compter du <b>1<sup>er</sup> janvier 2026</b> Durée de mise à disposition : <b>Durée souhaitée à formuler par le demandeur et fonction du projet d'implantation</b> Visite de site possible, sur rendez-vous Autres informations : nous consulter	Connexion aux réseaux (électricité, eau potable, eaux usées etc.) : nous consulter <p style="text-align: center;"><b>Urbanisme</b></p> Commune concernée par un PPRN : nous consulter Autres informations : nous consulter
<b>Conditions financières</b>	<b>Compétences attendues</b>
Redevance domaniale : <b>Proposition tarifaire attendue Négociable</b> Autres informations : nous consulter	Activité en lien avec la pêche Expertise technique, pérennité de l'activité Volume d'emplois
<p>Les dossiers (demandes manuscrites, accompagnées des justificatifs d'identité valable - KBIS &lt; 3 mois pour les sociétés, de la description détaillée des activités pressenties, des projets de développement, etc.) sont à adresser au :</p> <p><b>GPMDLR – DIRECTION DES SERVICES GENERAUX ET JURIDIQUES SERVICE DOMANIAL 2 Rue Evariste de Parny BP 18 – 97 821 – LE PORT CEDEX.</b>          Tel : 0262 429 183          Fax : 0262 424 790          Mail : <a href="mailto:domanial@reunion.port.fr">domanial@reunion.port.fr</a></p> <p style="text-align: center;"><b>DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS FIXEE AU 30/12/2025</b>  <i>Le GPMDLR se réserve le droit de ne pas instruire tout dossier incomplet</i></p>	



## PLAN DE L'EMPRISE DISPONIBLE

